

PARMAIN NOTRE VILLE

#17

MAGAZINE D'INFORMATIONS

www.ville-parmain.fr - Suivez nous sur Facebook [villedeparmain](https://www.facebook.com/villedeparmain)



SOMMAIRE

#17

Autour du tapis vert	p.2	Travaux et gestion des déchets	p.20
Édito du Maire	p.3	CCAS	p.21
Composition du conseil municipal	p.4	Commerce et artisanat	p.22
Les finances de la ville	p.8	Retour sur images	p.22
Conseil municipal des jeunes	p.11	Du côté des associations	p.26
Urbanisme	p.12	État civil	p.30
Sécurité - Tranquillité publique	p.15	Tribunes	p.31
Enfance - Scolaire - Bibliothèque	p.17		

AUTOUR DU TAPIS VERT

Les points de l'ordre du jour des comptes rendus des séances :

SÉANCE DU 21 MARS 2026

1. Installation du conseil municipal
 - a. Désignation du secrétaire de séance
 - b. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 décembre 2025
2. Élection du Maire
3. Détermination du nombre d'adjoints
4. Élections des adjoints
5. Indemnités de fonction du maire et des adjoints
6. Détermination du nombre de membres du CCAS et désignation des membres
7. Délégations consenties au maire et au 1er adjoint

SÉANCE DU 8 AVRIL 2026

1. Règlement intérieur du conseil municipal
1. Création des commissions municipales et désignation des membres
2. Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
3. Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
4. Désignation des membres de la commission communale des impôts directs
5. Désignation des membres au sein du PNR du Vexin français
6. Désignation des membres au sein du SIAEP
7. Désignation des membres au sein du SIAPIA
8. Désignation des membres au sein du SIPIAP
9. Désignation des membres au sein du SDEVO
10. Désignation des membres au sein du syndicat intercommunal de la fourrière animale du Val-d'Oise
11. Désignation d'un référent SNCF
12. Désignation d'un correspondant défense
13. Désignation des membres au sein du conseil d'administration de la Fondation Chantepie Mancier,
14. Désignation des membres au sein du conseil d'administration du collège de Parmain

15. Désignation des membres au sein du conseil d'administration du CPCLC
16. Désignation des membres au sein du CNAS
17. Désignation des représentants du conseil municipal au sein du CST
18. Mise à jour du RBF (Règlement Budgétaire & Financier)
19. DOB (présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire)

SÉANCE DU 23 AVRIL 2026

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal
2. Modification des représentants au sein des commissions municipales – syndicats et conseils d'administration.
3. C.F.U. 2025
4. Affectation des résultats 2025 au budget 2026
5. Taux d'imposition
6. Vote du B.P. 2026 et fongibilité des crédits
7. Subventions aux associations
8. Pass-associations
9. Subventions aux coopératives scolaires
10. Subvention au CCAS
11. Frais de représentation du maire
12. Création d'un poste d'assistante au Directeur des Services Techniques (L 332-8 du CGCT)
13. Modification du tableau des effectifs
14. Approbation de la convention d'application du service d'accueil et d'information des demandeurs de logement social (SIAD) et de gestion partagée de la demande (SNE) avec la CCVO3F
15. Dispositif de lutte contre les infractions d'urbanisme et de publicité
16. Création et composition d'un Comité Social Territorial (CST), le maintien ou non du paritarisme, le recueil du vote des représentants de l'employeur

La liste des délibérations et procès-verbaux des conseils municipaux est consultable sur le site de la commune :

<http://www.ville-parmain.fr>



Retrouvez-nous sur Facebook
Villedeparmain

MAGAZINE D'INFORMATIONS : MAI 2026

Directeur de la publication :

Loïc Taillanter

Rédacteur en chef :

Stéphane Geay

Responsable de communication :

Sylviane Saumier

Toute correspondance à adresser :

Mairie de Parmain 95620

Commission communication

Impression - Réalisation EFIC

Tél. : 03 44 59 31 81

www.agence-efic.fr



ÉDITO DU MAIRE

Chères Parminoises, Chers Parminois,

Le 15 mars dernier, vous avez choisi de nous renouveler votre confiance avec plus de 61% des voix. Ce résultat nous honore et nous oblige. C'est la victoire d'une méthode fondée sur l'écoute, le travail et qui confirme la fidélité de nos engagements.

Je tiens à remercier chaleureusement chacun d'entre vous pour ce soutien massif qui nous donne la légitimité et la force nécessaire pour poursuivre la transformation de notre belle ville de PARMAIN.

Dans cette nouvelle mandature, nous continuerons à agir avec détermination pour renforcer la sécurité, encourager l'engagement citoyen et garantir la sérénité de tous. Nous serons présents au quotidien, sur le terrain, en proximité de nos concitoyens, avec réactivité pour répondre à l'ensemble de vos attentes. Alors que notre pays affiche un moral en berne, entre un choc pétrolier entraînant une crise de l'énergie, une inflation galopante et une diminution progressive des dotations de l'Etat, Parmain continue à investir pour son avenir et le budget 2026 intègre déjà :

- L'extension du centre médical « les Pommiers » avec la création de 4 cabinets médicaux supplémentaires ;

- Des investissements importants dans des travaux de voirie (réfection d'une partie de la voie verte, trottoirs rue du Maréchal Joffre à Jouy-le-Comte, chaussée et trottoirs rue de la Sablière, etc..) ;

- Le réaménagement complet du plateau sportif situé allée des Peupliers ;

- L'amélioration de notre sécurité avec le transfert du Centre de Supervision Urbaine (CSU) de Parmain vers le siège de notre police municipale à L'Isle-Adam et la mise en place de la brigade de nuit pendant la période estivale ;

- La mise en place du dispositif Pass-association (aide de 40 euros) à tous les élèves parminoises du CP à la classe de 3^{ème}, inscrits dans une association locale ou, à défaut dans une association extérieure proposant une activité non disponible à Parmain.

Pour ce budget 2026, malgré une augmentation importante de la facture énergétique (carburant, gaz, etc...), des matières premières, des contrats d'assurance et d'entretien dus à l'inflation, j'ai décidé, conformément à mes engagements, de ne pas augmenter les taux communaux de la taxe foncière, contrairement à de nombreuses collectivités territoriales, car les Parminoises subissent déjà fortement les répercussions de cette inflation dans leur vie quotidienne. Seule la revalorisation des bases de 0,8% décidée par le Gouvernement s'appliquera.

Malgré ce contexte, je tiens à vous assurer que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour maintenir des services de qualité pour les Parminoises et les Parminoises et pour protéger les intérêts de notre ville.

Le désir qui m'anime est le fil rouge de ma vocation d' élu : donner le meilleur aux Parminoises !

Nous vous donnons rendez-vous pour de nombreuses manifestations telles que Parmain en fête le dimanche 31 mai, le Vide-greniers de Parmain le dimanche 14 juin, Parmain en Musique le samedi 20 juin, le Pique-nique républicain le 14 juillet et notre traditionnelle édition de cinéma en plein air avec une soirée sous les étoiles au stade Jacques Hunaut, le samedi 22 août.

Nous avons encore de belles choses à vivre ensemble.
Avec mon fidèle dévouement.

Votre Maire,
Loïc Taillanter



COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL



Loïc Taillanter
Maire



Nadine Calves
1^{ère} adjointe
Urbanisme - Patrimoine - Grands projets
Logements - Santé - Affaires générales
Personnel communal



Alexis Penpenic
2^{ème} adjoint
Sports - Vie associative
Vie des quartiers



Louise Feinsohn
5^{ème} adjointe
Affaires scolaires - Enfance
et petite enfance



Stéphane Geay
6^{ème} adjoint
Communication - Développement
économique - Artisanat



Stéphane Alonso
Conseiller municipal délégué
Environnement
et développement durable



Manon Morin
Conseillère municipale déléguée
Grands événements



Michel Damerval
Conseiller municipal



Renée Bou-Anich
Conseillère municipale
Référénte seniors



Estelle Glondu
Conseillère municipale



Olivier Mancheron
Conseiller municipal
Référént finances



Armelle Blaisot
Conseillère municipale



Patrick Lechat
Conseiller municipal



Sandrine Cocheteux
Conseillère municipale



Didier Ponnet
Conseiller municipal



Emilie Portier
Conseillère municipale



Guy Portier
Conseiller municipal



Valérie Michel

3^{ème} adjointe

Voirie – Travaux urbains – Circulation douce –
Politique municipale de gestion des déchets



Alain Prissette

4^{ème} adjoint

Sécurité – Tranquillité publique
Participation citoyenne

LE MAIRE ET SES ADJOINTS



Naïma Nait-Seghir

7^{ème} adjointe

Affaires culturelles – Événementiel
Bibliothèque



Erwan Jean-Baptiste

8^{ème} adjoint

Jeunesse

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Pierre Leux

Conseiller municipal

Référent civisme et sécurité



Corinne Ajas-Duchêne

Conseillère municipale déléguée

Affaires sociales et lien
intergénérationnel



Arthur Wuchner

Conseiller municipal



Maria Noble

Conseillère municipale



Jean-Luc Jolit

Conseiller municipal

Référent intergénérationnel



Virginie Verrino

Conseillère municipale



Isabelle Lasternas

Conseillère municipale

POUR PARMAIN 2026 VOTRE VOIX NOTRE VILLE

COMMISSIONS MUNICIPALES ET DÉSIGNATION DE LEURS MEMBRES

FINANCES

Vice-Président : Olivier Mancheron	Sandrine Cocheteux
Nadine Calves	
Valérie Michel	
Stéphane Geay	
Stéphane Alonso	

ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

Vice-Président : Stéphane Alonso	Isabelle Lasternas
Alexis Penpenic	
Valérie Michel	
Michel Damerval	
Corinne Ajas-Duchêne	

TRAVAUX URBAINS ET VOIRIE

Vice-Présidente : Valérie Michel	Patrick Lechat
Nadine Calves	Didier Ponnet
Alain Prissette	
Stéphane Alonso	
Pierre Leux	

URBANISME - GRANDS PROJETS

Vice-Présidente : Nadine Calves	Isabelle Lasternas
Alexis Penpenic	
Valérie Michel	
Michel Damerval	
Arthur Wuchner	

SECURITE - TRANQUILLITE PUBLIQUE - PARTICIPATION CITOYENNE

Vice-Président : Alain Prissette	Pierre Leux
Nadine Calves	Didier Ponnet
Alexis Penpenic	
Valérie Michel	
Michel Damerval	

COMMUNICATION

Vice-Président : Stéphane Geay	Patrick Lechat
Alexis Penpenic	Guy Portier
Michel Damerval	
Corinne Ajas-Duchêne	
Arthur Wuchner	

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, COMMERCE ET ARTISANAT

Vice-Président : Stéphane Geay	Olivier Mancheron
Stéphane Alonso	Emilie Portier
Manon Morin	
Michel Damerval	
Estelle Glondu	

AFFAIRES SCOLAIRES - ENFANCE - PETITE ENFANCE

Vice-Présidente : Louise Feinsohn	Virginie Verrino
Naïma Naït-Seghir	Sandrine Cocheteux
Erwan Jean-Baptiste	
Manon Morin	
Estelle Glondu	

JEUNESSE

Vice-Président : Erwan Jean-Baptiste	Arthur Wuchner
Alexis Penpenic	Isabelle Lasternas
Louise Feinsohn	
Naïma Naït-Seghir	
Manon Morin	

SPORTS - VIE ASSOCIATIVE - VIE DES QUARTIERS

Vice-Président : Alexis Penpenic	Maria Noble
Naïma Naït-Seghir	Emilie Portier
Erwan Jean-Baptiste	
Manon Morin	
Arthur Wuchner	

AFFAIRES SOCIALES - INTERGENERATIONNEL - SENIORS

Vice-Présidente : Corinne Ajas-Duchêne	
Renée Bou-Anich	
Estelle Glondu	
Armelle Blaisot	
Jean-Luc Jolit	
Sandrine Cocheteux	

AFFAIRES CULTURELLES - BIBLIOTHEQUE - EVENEMENTIEL

Vice-Présidente : Naïma Naït-Seghir	Arthur Wuchner
Louise Feinsohn	Estelle Glondu
Stéphane Alonso	Patrick Lechat
Manon Morin	Maria Noble
Pierre Leux	Emilie Portier
Corinne Ajas-Duchêne	Isabelle Lasternas

MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Délégués Titulaires	Délégués suppléants
Valérie Michel	Nadine Calves
Stéphane Alonso	Alexis Penpenic
Olivier Mancheron	Alain Prissette
Guy Portier	Erwan Jean-Baptiste
	Sandrine Cochetoux

MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Pierre Leux
Patrick Lechat
Didier Ponnet

MEMBRES DE LA CCID (COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS)

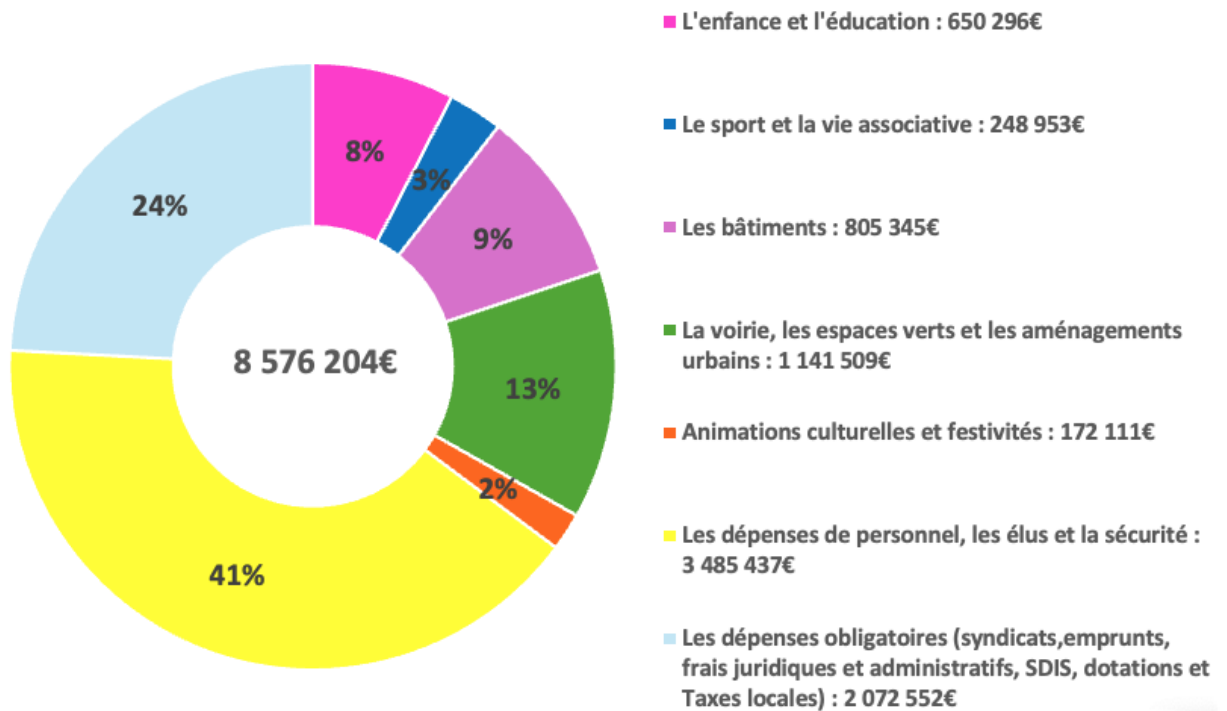
La liste des membres de cette commission ne sera communiquée qu'à partir de courant juin.

MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION, DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET INSTANCES DIVERSES

	Titulaires	Suppléants
Conseil d'administration de la Fondation Chantepie-Mancier	Loïc Taillanter Renée Bou-Anich	
Conseil d'administration du Collège de Parmain	Erwan Jean-Baptiste	Louise Feinsohn
CPCLC - Conseil d'administration du Comité Parminois de Coordination des Loisirs et de la Culture	Alexis Penpenic	
CNAS - Comité National d'Action Social	Nadine Calves	
PNR - Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Vexin français	Stéphane Geay	Stéphane Alonso
SIAEP - Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable	Loïc Taillanter Valérie Michel Michel Damerval	
SIAPIA - Syndicat Intercommunal d'Assainissement Parmain / l'Isle-Adam	Nadine Calves Valérie Michel Alain Prissette Michel Damerval	Alexis Penpenic
SIPIAP - Syndicat Intercommunal de la Piscine l'Isle-Adam / Parmain	Renée Bou-Anich Alexis Penpenic Michel Damerval	Nadine Calves Naïma Naït-Seghir Olivier Mancheron
SMBO - Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise	Stéphane Alonso	
SDEVO - Syndicat Départemental d'Énergie du Val-d'Oise	Renée Bou-Anich	Jean-Luc Jolit
SMGFAVO - Syndicat intercommunal de la fourrière animale du Val-d'Oise	Manon Morin	Maria Noble
Référent SNCF	Michel Damerval	
TRI-OR - Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères	Valérie Michel Stéphane Alonso	Alain Prissette Michel Damerval
Correspondant Défense	Alain Prissette	
CCAS	Renée Bou-Anich Corinne Ajas-Duchêne Jean-Luc Jolit Sandrine Cochetoux	
Comité Social Territorial	Nadine Calves Louise Feinsohn Michel Damerval Pierre Leux	Alain Prissette Renée Bou-Anich Corinne Ajas-Duchêne Patrick Lechat

LES FINANCES DE LA VILLE RÉTROSPECTIVE 2025

➤ Les dépenses de fonctionnement et d'investissement



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS EN IMAGE



Écran numérique école + PC écoles



Passage en LED de l'éclairage public



Le Lavoir de JLC



Aire de jeux rue Wilson

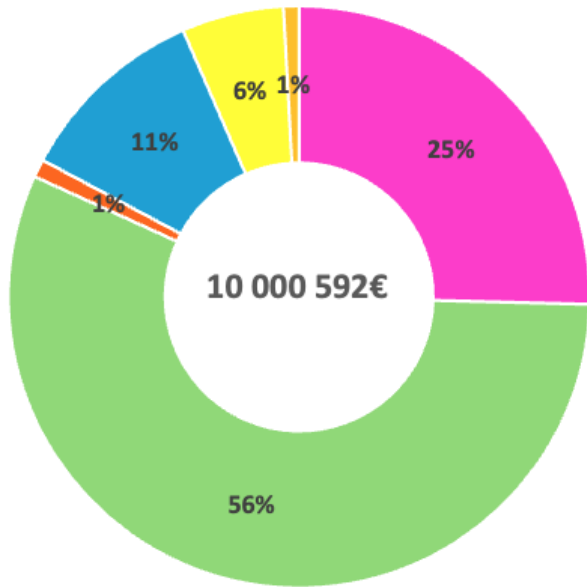


Aménagement et végétalisation des cours d'écoles



Travaux de voirie

➤ Les recettes de fonctionnement et d'investissement



- Les dotations et l'excédent de fonctionnement capitalisé : 2 540 246€
- Les impôts et Taxe (TAM): 5 639 439€
- Les subventions : 100 340€
- Les loyers et cessions immo. : 1 066 853€
- Les produits des services : 566 934€

FOCUS 2026

L'année 2025 s'est clôturée avec un excédent cumulé toutes sections de 3 106 722€, ce qui permet d'autofinancer les investissements 2026 sans avoir recours à l'emprunt.

Le budget 2026 est le premier de la nouvelle équipe municipale. Il s'inscrit dans une continuité de gestion rigoureuse, malgré la baisse des dotations de l'État, et se veut à la fois sincère et ambitieux pour poursuivre le développement de la commune.

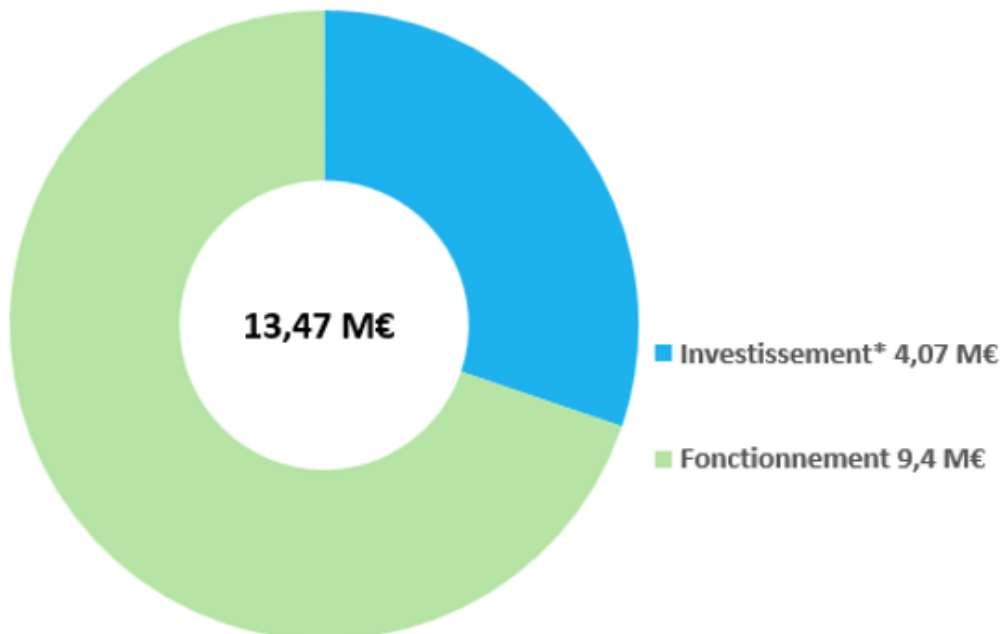
Il s'équilibre à 9,42 M€ en fonctionnement, porté principalement par la fiscalité locale. Les dépenses restent maîtrisées, tout en intégrant des choix assumés, notamment en matière de sécurité (4 agents municipaux à temps complet

grâce au partenariat signé avec la ville de L'Isle-Adam) et de qualité des services rendus aux habitants.

De plus, 4,07 M€ d'investissements sont programmés en 2026, avec des opérations structurantes comme l'extension du cabinet médical, des travaux importants de voirie, mais aussi des actions en faveur des écoles, des équipements publics et du cadre de vie.

Ce budget confirme une orientation majeure : investir utilement pour le quotidien des habitants, en privilégiant des projets concrets, visibles et durables, tout en préservant les équilibres financiers de la commune.

Le budget 2026 en millions d'€



* hors restes à réaliser en suréquilibre de 3,5 M€

Olivier Mancheron
Conseiller municipal
réfèrent finances

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT SERT À FINANCER NOTAMMENT :

- **Les services aux habitants (écoles, enfance, restauration)**

Près de **750 000€** sont consacrés aux repas scolaires, aux accueils de loisirs, aux activités des enfants ainsi qu'à la piscine et aux pompiers.

- **Le personnel communal**

3,97 M€ permettent d'assurer le fonctionnement des services municipaux au quotidien.

- **Le fonctionnement courant de la ville**

Environ **2,1 M€** financent l'énergie, l'entretien des bâtiments, la voirie et les équipements publics.

- **La vie associative et les animations**

Plus de 180 000 € soutiennent les associations et les événements locaux.

- **La solidarité et les engagements de la commune**

Le budget prévoit **18 200 € pour le CCAS** ainsi que diverses participations auprès des partenaires publics.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT EST DÉDIÉ AUX TRAVAUX ET AUX NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS.

Nous pouvons citer quelques exemples significatifs pour cette année :



Travaux de voirie : 517 500€



Revitalisation du cœur de ville : 265 000€



**Aménagement des espaces publics, aire de jeux sportive
allée des Peupliers : 75 000€**



Extension du cabinet médical : 900 000€



Accès PMR école Maurice Genevoix et gymnase : 84 200€



Eclairage public : 113 600€

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les inscriptions pour le Conseil municipal des jeunes vont ouvrir.

Ce nouvel espace d'engagement permettra aux jeunes de la commune de faire entendre leurs idées, de proposer des projets concrets et de participer activement à la vie locale. Le Conseil municipal des jeunes sera également doté d'un budget participatif, afin de permettre à ses membres de porter et de réaliser des actions utiles pour la jeunesse et pour la commune.

Une belle occasion de s'impliquer, de découvrir la citoyenneté en action et de contribuer à construire la ville de demain.

Toutes les informations pratiques concernant les inscriptions, les modalités de participation et le fonctionnement du Conseil municipal des jeunes seront prochainement disponibles sur le site de la mairie.

Erwan Jean-Baptiste
Adjoint chargé de la jeunesse

VILLE DE PARMAIN
Plus Haut et Plus Outre

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Parmain

Tu as entre 10 et 15 ans?

Donne tes idées pour ta ville

Rejoins le CMJ!

Plus d'activités

Culture

Sport

Environnement

ENVIRONNEMENT

SPORT

ÉDUCATION

CULTURE

SOLIDARITÉ

SÉCURITÉ

LOISIRS

⇒ Pour les jeunes de 10 à 15 ans ⇒

Propose des projets
Tes idées comptent!

Représente les jeunes
Ta voix au cœur ces décisions.

Agis pour ta commune
Construisons ensemble l'avenir de Parmain.

⇒ Un espace d'expression, d'initiative et de citoyenneté

AFFICHAGE DES AUTORISATIONS D'URBANISME : UN GESTE SIMPLE POUR UNE INFORMATION TRANSPARENTE

Dans le cadre de vos projets de construction, d'aménagement ou de rénovation, vous êtes nombreux à entreprendre des démarches auprès du service urbanisme de la commune. Nous vous en remercions.

Nous souhaitons rappeler l'importance de l'affichage sur le terrain de votre permis de construire ou de votre autorisation de travaux, dès leur obtention et pendant toute la durée du chantier.

Au-delà de son caractère obligatoire, cet affichage constitue un véritable outil de transparence. Il permet d'informer clairement votre voisinage de la nature du projet engagé, de rassurer sur sa régularité et d'éviter ainsi toute interrogation ou inquiétude.

Ce geste simple contribue également à limiter les sollicitations des services municipaux, souvent amenés à répondre à des questions sur des travaux pourtant dûment autorisés.

Nous vous remercions par avance pour votre vigilance et votre coopération, qui participent à la qualité du cadre de vie et au bon déroulement des projets de chacun.



LES ASTREINTES ADMINISTRATIVES : UN NOUVEL OUTIL POUR PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Notre commune s'engage chaque jour pour préserver la qualité de vie de ses habitants et l'attractivité de son territoire. Dans cette optique, le conseil municipal a adopté le 23 avril un nouveau dispositif : **l'instauration d'astreintes administratives en matière d'urbanisme et de publicité**. Cette mesure, encadrée par la loi, vise à renforcer l'efficacité de notre action publique et à garantir le respect des règles qui protègent notre patrimoine urbain.

Pourquoi cette mesure ?

- **Protéger notre paysage urbain** : Les constructions illégales, les enseignes non conformes ou les publicités sauvages altèrent l'harmonie de notre ville et nuisent à son image. Grâce aux astreintes administratives, la commune peut agir plus rapidement pour faire cesser ces infractions et préserver la beauté de notre cadre de vie.

- **Agir avec réactivité et équité** : Jusqu'à présent, les procédures pour faire respecter les règles d'urbanisme pouvaient être longues et coûteuses. Les astreintes administratives offrent un outil plus réactif et dissuasif, tout en garantissant une procédure contradictoire et proportionnée.

- **Respecter l'intérêt général** : Chacun a un rôle à jouer dans le respect des règles communes. Ce dispositif rappelle que la préservation de notre environnement et de notre patrimoine est l'affaire de tous.

Comment cela fonctionne-t-il ?

En cas d'infraction constatée, le maire peut mettre en demeure l'auteur de régulariser sa situation. Si cette mise en demeure n'est pas respectée, une astreinte financière peut être prononcée, dans la limite de 500 € par jour de retard et d'un plafond total de 25 000 €. Ce montant est adapté en fonction de la gravité des faits et de la situation du contrevenant.

Un engagement pour l'avenir

Située au cœur du Parc Naturel Régional du Vexin français, notre commune est particulièrement attachée à la préservation de son patrimoine paysager. Les astreintes administratives s'inscrivent dans cette démarche, en offrant un outil supplémentaire pour lutter contre les infractions et garantir une application plus efficace de nos réglementations.

ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE VILLE !

Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme : 01 34 08 95 90





RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

RETOUR SUR LA CONCERTATION 2025 : IMAGINER ENSEMBLE LE CENTRE-VILLE DE DEMAIN

En 2025, la Ville de Parmain a engagé une démarche de concertation autour du projet de réaménagement de son centre-ville. Habitants, commerçants et usagers ont été invités à s'exprimer à travers une enquête et plusieurs ateliers participatifs. Cette phase d'échanges s'est conclue par une réunion publique de restitution le 4 novembre 2025, à la salle Jean Sarment.

Une démarche participative au cœur du projet

Cette concertation avait pour objectif de partager les enjeux du projet, de recueillir les attentes locales et de nourrir les réflexions avant toute prise de décision. Lors de la réunion de restitution, les grandes orientations issues des contributions ont été présentées, ainsi que les premiers arbitrages envisagés. Un temps d'échange a permis de répondre aux nombreuses questions du public.

La rue Guichard : un axe central à repenser

Au cœur des discussions, la rue Guichard occupe une place stratégique. Unique lien entre les parties haute et basse de la commune, elle concentre des enjeux multiples : circulation, stationnement, commerces et espaces publics.

Le projet vise à améliorer le confort des piétons en élargissant les trottoirs et en valorisant les cheminements, tout en maintenant l'accessibilité des commerces. Le stationnement actuellement présent sur la rue pourrait ainsi être redéployé à proximité, avec l'objectif de préserver l'attractivité du centre tout en favorisant la circulation piétonne.

Des points d'attention ont été soulevés, notamment concernant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, le maintien des livraisons ou encore l'équilibre entre végétalisation et contraintes techniques. Les propositions restent à ce stade évolutives et feront l'objet d'ajustements.



Atelier participatif

Stationnement et accessibilité : des enjeux majeurs

La question du stationnement a suscité de nombreux échanges. L'objectif est de favoriser la rotation des véhicules en centre-ville, afin de faciliter l'accès aux commerces et services, tout en orientant les stationnements de longue durée vers des espaces adaptés.

Circulations et mobilités : concilier les usages

Le projet intègre une réflexion globale sur les déplacements : circulation automobile, transports en commun, mobilités douces et cheminements piétons. L'enjeu est de permettre une cohabitation équilibrée entre ces différents usages dans un espace contraint.

Des améliorations sont à l'étude pour faciliter les déplacements à vélo, sécuriser certains itinéraires et mieux connecter les différents quartiers, notamment en lien avec L'Isle-Adam. Certaines idées, comme la création d'une passerelle piétons-vélos, restent envisagées à plus long terme.

Un projet évolutif et adaptable

À ce stade, le projet se situe encore en phase d'étude. Aucune décision définitive ni travaux n'ont été engagés. Plusieurs scénarios seront approfondis afin d'évaluer leurs impacts techniques et financiers.

Cette approche progressive permettra d'adapter le projet aux contraintes budgétaires, aux opportunités de financement et aux évolutions du territoire. Des phases d'expérimentation pourront également être envisagées avant toute réalisation définitive.

La concertation a permis de poser les bases d'un projet partagé et d'identifier les attentes prioritaires. Les prochaines étapes consisteront à approfondir les scénarios, affiner les choix et poursuivre les échanges.

Le réaménagement du centre-ville s'inscrit dans une vision à long terme : construire un cadre de vie plus agréable, plus accessible et plus dynamique, en s'appuyant sur l'implication des habitants.



PARMAIN S'ENGAGE POUR UN MEILLEUR ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL

La commune de Parmain renforce son action en faveur du logement social en signant une nouvelle convention avec la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F). Ce partenariat, approuvé au conseil municipal du 23 avril 2026 marque une étape importante dans l'accompagnement des demandeurs de logement social sur notre territoire.

UN GUICHET UNIQUE POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR

Désormais, Parmain devient un lieu officiel d'accueil et d'information pour les demandeurs de logement social. Grâce à ce dispositif, chaque habitant pourra bénéficier d'un accompagnement personnalisé, d'informations claires et actualisées, et d'un suivi simplifié de sa demande via le Système National d'Enregistrement (SNE). Ce système permet une meilleure coordination entre les communes, les bailleurs sociaux et les partenaires institutionnels, garantissant ainsi plus de transparence et d'équité dans l'attribution des logements.

UNE RECONNAISSANCE DE NOTRE ENGAGEMENT

En signant cette convention, Parmain obtient le label « guichet enregistreur », qui valorise notre engagement actif en faveur du logement social. La commune s'engage à accueillir, informer et orienter les demandeurs, tout en participant au partage d'informations via le SNE. Les agents municipaux concernés bénéficieront de formations spécifiques pour assurer un service de qualité.

POURQUOI CETTE CONVENTION EST-ELLE IMPORTANTE ?

Cette convention s'inscrit dans le cadre du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGDID), mis en place par la CCVO3F. Elle vise à harmoniser les pratiques entre les acteurs du territoire, à améliorer l'accès au logement social et à renforcer la mutualisation des moyens à l'échelle intercommunale.

UNE DURÉE DE SIX ANS POUR UN ENGAGEMENT DURABLE

La convention est conclue pour une durée de six ans, permettant ainsi une action pérenne et coordonnée en faveur des demandeurs de logement social.

*Nadine Calves,
Adjointe chargée de l'urbanisme – Patrimoine
Grands projets - Logements - Santé*

SÉCURITÉ – CIRCULATION – TRANQUILITÉ PUBLIQUE

UN BILAN ANNUEL DE LA POLICE MUNICIPALE DE L'ISLE ADAM / PARMAIN PLUS QUE POSITIF

Un an après la mise en œuvre de la fusion des polices municipales de Parmain et de L'Isle Adam intervenue le 1er mars 2025, un bilan opérationnel a été dressé par les autorités compétentes. Entre le 1er mars 2025 et le 1er mars 2026, ses 18 agents ont dressé 430 PV sur l'ensemble de la commune dont notamment 10 excès de vitesse, 7 mises en fourrière, 10 interventions concernant les animaux errants et 6 infractions liées aux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM). Par ailleurs, 218 interventions ont été déclenchées par la mairie suite à des appels téléphoniques adressés à la patrouille municipale. **Celle-ci assure une présence constante sur le terrain à bord de véhicules, de motos ou à pied du lundi au vendredi de 8h à 20h, et les week-end et jours fériés de 9h à 19h.**



En matière de vidéoprotection, 57 réquisitions judiciaires ont été formulées par les services de gendarmerie et de police nationale afin d'exploiter les images capturées par les 43 caméras installées sur la commune. Enfin il est à souligner que 13 interpellations d'individus ont été réalisées avec mise à disposition auprès de l'OPJ de Gendarmerie dans le cadre d'un flagrant délit. Ce chiffre inédit témoigne d'une présence renforcée visible et dissuasive de la police municipale sur le territoire communal marquant ainsi une évolution significative de son action au service de la sécurité publique.

ENCORE PLUS DE VIDÉOPROTECTION À PARMAIN



caméras déployées sur le territoire des deux communes. Des travaux d'aménagement seront nécessaires pour finaliser cette transition.

En plus des 43 caméras déjà opérationnelles sur l'ensemble du territoire communal, deux nouvelles caméras seront installées prochainement sur la nouvelle aire de détente du chemin de halage.

Par ailleurs **quatre caméras** dites "multi capteurs" seront déployées dans les zones jugées sensibles de la ville, notamment près de l'**école Maurice Genevoix**, **rue Guichard**, au **Centre Commercial Les Arcades / rue du Général de Gaulle** et près de l'**école Louise de Bettignies**.

Les dispositifs viendront compléter le réseau existant composé en partie de caméras mobiles à rotation, et quatre nouvelles caméras fixes, positionnées sur la voie publique, offriront une surveillance plus efficace grâce à leur capacité à capturer des images statiques et précises. Enfin il est prévu dans les prochains mois de procéder au transfert technique du Centre de Supervision Urbain actuellement situé dans l'ancien siège de la police municipale. Ce dernier sera relocalisé dans les locaux de la police municipale de L'Isle-Adam, deux opératrices assureront en temps réel et tout au long de la journée le suivi des quelques cent

POUR UN CADRE DE VIE APAISÉ : RAPPEL DES RÈGLES DE CIVISME À L'AUBE DE LA BELLE SAISON

Avec le retour des beaux jours, notre commune s'anime et retrouve sa vitalité. Cependant, cette période estivale peut aussi favoriser, parfois malgré nous, des comportements nuisibles à la tranquillité collective ou à la propreté de l'espace public. Que l'on habite une maison au cœur du bourg, ou un appartement dans l'un de nos hameaux, il est essentiel de cultiver un esprit de responsabilité et de respect mutuel pour préserver l'harmonie de notre vie commune. Qu'il s'agisse de bricolage ou d'entretien des espaces verts, les activités domestiques doivent s'exercer dans le respect des plages horaires légales afin de ne pas perturber la quiétude du voisinage. **Ainsi les travaux bruyants sont autorisés du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30 ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Ces horaires conçus pour concilier les besoins de chacun permettent de préserver des moments de calme, essentiels à la qualité de vie de tous. Par ailleurs l'**entretien des abords privés constitue une obligation civique et légale à laquelle chaque résident doit veiller**. Les arbres et les haies ne doivent en aucun cas empiéter sur les trottoirs ou entrer en contact avec les réseaux électriques et téléphoniques sous peine d'une amende de 38 euros. Le nettoyage des trottoirs, le désherbage sans recours aux produits chimiques et le déneigement en période hivernale relève de la responsabilité de chacun. La question de la gestion des déchets représente un enjeu majeur tant sur le plan environnemental que citoyen. Ces gestes, bien que simples, contribuent à maintenir un cadre de vie agréable et sécurisé pour l'ensemble des habitants. Abandonner des déchets dans la nature ou sur la voie publique constitue une infraction passible d'une amende de 135 euros. **Pour les objets encombrants ou les déchets volumineux, il est impératif de se rendre en déchetterie ou de solliciter un retrait en composant le numéro vert 0800 089 095.** Rappelons également que le brûlage des déchets à l'air libre est formellement interdit, quelle que soit la saison. Des solutions alternatives, telle que le broyage, le compostage, ou le dépôt en déchetterie, permettent de concilier respect de l'environnement et confort de vie.

Pour faciliter la collecte des ordures, **les containers doivent être sortis la veille du ramassage à partir de 19h** : le dimanche soir pour les cartons, le mardi soir pour les ordures ménagères et les déchets verts, et le troisième mardi du mois pour le verre. Enfin la cohabitation avec les animaux doit s'inscrire dans une démarche de responsabilité et de respect. **Les propriétaires d'animaux sont tenus de les maintenir en laisse sur la voie publique, et de ramasser leurs déjections sans délai.** Les aboiements intempestifs, source de nuisances sonores, peuvent par ailleurs donner lieu à une verbalisation de 68 euros.

Ensemble, faisons de notre commune un lieu où il fait bon vivre. Ces règles, simples et accessibles, visent à garantir le bien-être de tous et à préserver la qualité de notre cadre de vie. Pour toute question ou signalement, les services municipaux restent à votre disposition. Ensemble, préservons l'harmonie et la beauté de notre territoire.



LA PARTICIPATION CITOYENNE : LES NOUVEAUX « CITOYENS RÉFÉRENTS »

Dans le cadre de la convention de la participation citoyenne, signée en novembre 2022 par le Préfet du Val-d'Oise, le commandant de groupement de la Gendarmerie nationale du Val-d'Oise et le maire de Parmain, une nouvelle liste de « citoyens référents » a été établie et agréée par la gendarmerie nationale, pour la nouvelle mandature. Ils sont au nombre de 13, représentant tous les quartiers de la commune.

Rappelons que le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la gendarmerie nationale, et de mise en œuvre de la police de sécurité au quotidien, par une approche partenariale des relations entre la population et les forces de sécurité de l'Etat, comme stipulé dans le préambule de la convention.

CETTE DÉMARCHE À POUR OBJECTIF DE :

- Développer auprès des habitants du quartier, une culture de la sécurité.
- Renforcer le contact entre la gendarmerie nationale et les habitants.
- Développer des actions de prévention de la délinquance au niveau local.



INFORMATION

Depuis le lundi 20 avril 2026, La police municipale de L'Isle-Adam/Parmain effectue un contrôle quotidien de la zone règlementée (ex- zone bleue) au centre-ville (face à la mairie, le long voie ferrée gare et Place Georges Clemenceau) soit 34 places de stationnement.

ON RAPPELLE QUE LE STATIONNEMENT RÈGLEMENTÉ EST D'UNE DURÉE DE 1H30, DU LUNDI AU SAMEDI, DE 9H À 19H.

Du 14 juillet au 31 août le stationnement est libre.

Un disque horodateur doit être apposé derrière le pare-brise du véhicule. Il est offert aux Parminois sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile à l'accueil mairie.



L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : PENSEZ-Y !

Avec les vacances qui s'annoncent, il est recommandé de remplir le formulaire « Opération Tranquillité Vacances » que vous trouverez sur le site de la ville ou à l'accueil de la mairie avant de quitter votre domicile. **UNE SURVEILLANCE EST ALORS ASSURÉE PAR LA POLICE MUNICIPALE** lors de patrouilles organisées à des dates et horaires aléatoires. Ayez les bons réflexes... remplissez le formulaire que vous déposerez à la police municipale de Parmain - L'Isle-Adam, 1 bis avenue de Paris à L'Isle-Adam ou à l'accueil de la mairie.

*Alain Prissette
Adjoint chargé de la sécurité
Tranquillité publique - participation citoyenne*



UNE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE PLEINE D'ÉNERGIE

En cette période, notre commune se pare d'une belle effervescence, offrant aux enfants une multitude d'événements enrichissants. Les plus petits ouvrent les festivités le 28 mai à l'occasion d'une journée très attendue dédiée aux jeux et à la convivialité. Les élèves de l'école élémentaire prendront ensuite le relais avec les **olympiades parminoises le 4 juin** placées sous le signe du sport et de la bonne humeur. Le **samedi 6 juin**, M. le maire accueillera en mairie les élèves de CM2 pour la **cérémonie de remise des récompenses**, un moment à la fois solennel et émouvant marquant leur passage vers le collège. Les **11 et 12 juin** auront lieu les **rencontres inter-degrés** qui offrent aux élèves de CM2 et de 6^{ème} des retrouvailles autour d'activités sportives et ludiques, renforçant ainsi les liens entre les différents niveaux scolaires.

Enfin, le **collège** célèbre cette année son **cinquantième anniversaire** lors d'une fête exceptionnelle. Cet événement, promettant d'être aussi festif que mémorable, s'annonce comme un temps fort de l'année pour toute la communauté éducative et les habitants de la commune.

Nous adressons à tous les enfants nos meilleurs vœux pour qu'ils profitent pleinement de ces moments de partage et de convivialité.

*Louise Feinsohn
Adjointe chargée des affaires scolaires
Enfance et petite enfance*



LA GRANDE LESSIVE



Les écoles Louise de Bettignies et Maurice Genevoix élémentaire ont participé à la manifestation artistique La Grande Lessive, le jeudi 19 mars. Cette année, les élèves ont créé leur œuvre sur le thème du jeu du « JE-NOUS ». De très belles productions étalées dans le parc de la mairie et le long de la piste cyclable face à l'école Maurice Genevoix, allée des peupliers. Bravo aux artistes !

*Mme Leborgne
Directrice de l'école Maurice Genevoix élémentaire
Mme Fouyé
Directrice de l'école Louise de Bettignies*



DES COLLÉGIENS ENGAGÉS CONTRE LE HARCÈLEMENT : UNE MOBILISATION COLLECTIVE AU SERVICE DU CLIMAT SCOLAIRE

Dans le cadre de sa politique de prévention du harcèlement, le collège a organisé le 10 mars un temps fort de sensibilisation réunissant l'ensemble des élèves de 6^{ème} ainsi que les délégués de classe.

À cette occasion, les élèves sentinelles et les adultes référents ont présenté leur rôle au sein de l'établissement et partagé avec leurs camarades les clés de compréhension des mécanismes du harcèlement. Ont notamment été abordées des notions essentielles telles que le bouc émissaire, le rôle des témoins, les dynamiques relationnelles à l'œuvre, ainsi que la posture du rebelle sentinelle, celui qui choisit d'agir pour faire cesser les situations d'injustice.



Le triangle de l'abus a également été expliqué de manière accessible, permettant aux élèves de mieux identifier les rôles et les responsabilités de chacun dans ces situations. Les échanges ont aussi permis d'aborder des enjeux éducatifs majeurs : la nécessité de dépasser les stéréotypes de genre, de permettre à chacun de s'exprimer librement, et de reconnaître l'importance des émotions dans les relations entre pairs.

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans une démarche de justice restaurative, qui vise à responsabiliser les élèves, à restaurer le dialogue et à réparer les liens lorsqu'ils sont abîmés, plutôt qu'à se limiter à une logique strictement punitive.

Au-delà de la sensibilisation, l'objectif est clair : encourager l'engagement des élèves et faire de chacun un acteur du climat scolaire. Car lutter contre les rumeurs, les étiquettes et les micro-violences est une responsabilité collective, qui implique aussi bien les jeunes que les adultes.

Ce temps fort s'est déroulé en présence de M. le maire, venu saluer l'engagement des élèves et des équipes éducatives. Il témoigne de la qualité du partenariat entre le collège, les familles et la commune, tous mobilisés autour d'un objectif commun : offrir aux jeunes un environnement serein, respectueux et propice aux apprentissages.

UNE MATINÉE DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS AU COLLÈGE : UN PARTENARIAT FORT AVEC LES FAMILLES

Le mercredi 11 mars 2026, le collège a organisé une matinée dédiée à la découverte des métiers pour l'ensemble des élèves de 4^{ème}. Cet événement, inscrit dans le parcours d'orientation des collégiens, a permis de créer un temps de rencontre concret et enrichissant entre les élèves et le monde professionnel.

À cette occasion, 21 parents d'élèves ont répondu présents pour venir partager leur métier, leur parcours de formation et leur expérience. Organisées sous forme de tables rondes, ces rencontres ont favorisé des échanges directs, sincères et accessibles, permettant aux élèves de mieux appréhender la diversité des trajectoires professionnelles.



Les intervenants ont mis en lumière la réalité du monde du travail : des parcours parfois linéaires, mais aussi souvent jalonnés de réorientations et d'opportunités. Ils ont également insisté sur l'importance des compétences humaines et sociales (curiosité, persévérance, engagement) qui complètent et dépassent souvent les seules compétences techniques.

Au-delà de la découverte des métiers, cette matinée a permis de transmettre des messages essentiels : le droit à l'erreur, la nécessité de mieux se connaître pour s'orienter, et l'importance de se former tout au long de la vie.

Cet événement illustre pleinement la richesse du partenariat entre le collège et les familles, au service de la réussite et de l'épanouissement des élèves. L'implication des parents dans la vie de l'établissement constitue un levier précieux pour donner du sens aux apprentissages et ouvrir le champ des possibles.

Le collège adresse ses plus sincères remerciements aux parents d'élèves pour leur engagement et la qualité de leurs interventions, ainsi qu'à l'enseignant référent, Monsieur Le Gall, pour son investissement dans la mise en œuvre de ce projet.

Nous remercions également l'ensemble des acteurs ayant contribué à la réussite de ce temps fort : les assistants d'éducation, les secrétaires, les agents et plus largement toutes les équipes mobilisées, dont l'engagement collectif a permis d'offrir aux élèves une expérience riche et inspirante.

Lyes Choulak
Chef d'établissement

BIBLIOTHÈQUE

ZOOM SUR LES TOUT-PETITS EN BIBLIOTHÈQUE

Amener un tout-petit à la bibliothèque peut parfois sembler intimidant. Entre les idées reçues, les petits incidents du quotidien et les comportements imprévisibles, de nombreux parents hésitent. Pourtant, votre bibliothèque est aussi un lieu pensé pour les plus jeunes, et chaque expérience, même imparfaite, contribue à leur découverte du monde des livres.

« MON BÉBÉ EST TROP PETIT POUR LIRE ! »

C'est une idée très répandue, mais elle repose sur une confusion : lire, pour un bébé, ne signifie pas déchiffrer des mots. Dès les premiers mois, un enfant est sensible aux images, aux sons, aux rythmes de la voix. Lui montrer un livre, le feuilleter avec lui, nommer des images ou simplement lui parler en tournant les pages constitue déjà une forme de lecture.

Ces moments nourrissent son langage, son attention et sa curiosité. Il n'y a donc pas d'âge minimum pour fréquenter les livres !

« QUAND JE LUI MONTRE UN LIVRE, IL LE MET À LA BOUCHE »

C'est un comportement tout à fait normal. Les bébés explorent le monde avec leurs sens, et notamment avec la bouche. Le livre devient alors un objet à toucher, à goûter, à manipuler.

On peut accompagner cette découverte par des mots tout en lui retirant délicatement le livre de la bouche pour partager avec eux les images et le chant du texte.

Avec le temps, il apprendra progressivement d'autres façons d'interagir avec les livres.

« QUE FAIRE SI MON TOUT-PETIT FAIT DU BRUIT OU COURT PARTOUT ? »

Les tout-petits ne sont pas naturellement silencieux ni immobiles. Leur besoin de bouger et d'exprimer leurs émotions est normal. La bibliothèque peut justement être un espace d'apprentissage progressif des règles sociales.

Il n'est pas nécessaire d'exiger un comportement parfait. On peut accompagner l'enfant en lui expliquant doucement ce qui est attendu, en s'adaptant également au rythme de l'enfant.

L'important est de rendre l'expérience positive, sans pression excessive.

« QUE FAIRE SI MON ENFANT A DÉCHIRÉ UN LIVRE ? »

Cela peut arriver, surtout avec de jeunes enfants qui ne maîtrisent pas encore leurs gestes. Dans ce cas, le plus simple est de le signaler à la bibliothèque. Les équipes sont habituées à ce type de situation et pourront indiquer la marche à suivre.

Plutôt que de culpabiliser, il est utile de voir cela comme une occasion d'apprentissage pour l'enfant : expliquer que les livres sont fragiles et qu'il faut en prendre soin.

« ET S'IL PART FAIRE AUTRE CHOSE QUAND JE LUI LIS UNE HISTOIRE ? »

C'est également très courant. L'attention des tout-petits est courte et fluctuante. Ils peuvent écouter tout en jouant, s'éloigner puis revenir, ou ne rester attentifs que quelques instants. Même si l'enfant ne semble pas concentré, il entend la voix, les mots, les intonations. Ces moments ont donc une valeur, même s'ils ne ressemblent pas à une « lecture idéale ». Il n'est pas nécessaire de le forcer à rester. L'essentiel est de proposer régulièrement ces temps de lecture, dans un climat détendu.



En conclusion, la découverte des livres chez les tout-petits passe par l'exploration, l'expérimentation et parfois quelques maladresses. La bibliothèque n'est pas un lieu réservé aux lecteurs silencieux et disciplinés : c'est aussi un espace d'éveil. En acceptant que ces premières expériences soient imparfaites, on permet à l'enfant de construire peu à peu une relation naturelle et positive avec les livres.

Votre bibliothèque vous propose régulièrement des séances de lectures adaptées aux tout-petits : n'hésitez pas à vous y inscrire et venez échanger avec nous !

**PROCHAIN RENDEZ-VOUS BÉBÉS LECTEURS :
SAMEDI 27 JUIN, 11H À 11H30**

Christine Soubigou
Directrice de la bibliothèque Lachesnaye



Le SIAEP (Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable) réhabilite le réseau d'eau potable et les branchements avenue de l'Oise, ces travaux sont réalisés par la société Viabilité TPE, Les travaux ont démarré le 23 mars. A l'issue du renouvellement des canalisations, les trottoirs et les accès riverain (bateaux) seront réaménagés.



QU'EST-CE QU'UNE DÉCHETTERIE MOBILE ?

Les déchetteries mobiles s'installent dans les communes les plus éloignées des déchetteries fixes pour que vous puissiez évacuer vos déchets au plus près de chez vous.

Comme les déchetteries classiques, la "déchetterie mobile" prévoit un espace dédié pour chaque type d'objet.

La politique de gestion des déchets d'une ville est aujourd'hui un véritable outil de transition écologique. Elle combine organisation du service, prévention, réglementation, sensibilisation et innovation pour répondre aux attentes des habitants tout en réduisant l'impact environnemental.

Mise en place d'une déchetterie mobile 3 fois par an.

NOS 2 PROCHAINES DATES 2026 :

11 juillet et 3 octobre

Allée des Peupliers devant le stade Jacques Hunaut

BILAN DE LA DÉCHETTERIE MOBILE DU 18 AVRIL :

Il y a eu 376 usagers entre 9h et 17h

Ci-dessous les collectes effectuées :

- 2 bennes tout venant à 100%,
- 2 bennes Bois 100%,
- 1 benne ferraille 100%,
- 1 benne végétaux à 100 %,
- 1 benne gravats 40%
- 4 bacs de déchets électriques et électroniques,
- 4 bacs de peinture de 600 L
- 4 bacs déchets ménagers spéciaux de 60 L,
- 1 bac 60 L capsules de café
- 1/2 bac piles 1/2 ampoule néon
- 6 batteries
- 1 bac aérosol
- Borne « Le Relais » pleine à 100%.



Valérie Michel

Adjointe chargée de la voirie - travaux urbains - Circulation douce - Politique municipale de gestion des déchets



LES FORMATIONS AU COMPOSTAGE REPRENENT AU SYNDICAT TRI-OR

Lancez-vous !



- » **Rendez-vous sur le site Internet www.tri-or.fr**
Remplissez le formulaire d'inscription et choisissez un créneau.
- » **Après confirmation, vous pourrez participer à la formation gratuite** (d'1h environ) dans les locaux du syndicat à Champagne-sur-Oise.
- » **Votre kit** comprenant un composteur en plastique ou en bois (supplément de 25€ par chèque) et votre bioseau vous sera remis.

CENTENAIRE

Mme Marie Thérèse Dumontier, résidente du Quai des Brumes a fêté le 9 février 2026 ses 100 ans entourée de ses 2 filles et d'une de ses petites filles. Un après-midi festif animé par une accordéoniste, Corinne, qui a fait le bonheur de tous les participants grâce à un répertoire très riche. Cette belle fête a été couronnée par un superbe gâteau. A cette occasion, j'ai remis à Mme Dumontier un joli cadeau au nom du maire et de son équipe.

*Renée Bou-Anich
Conseillère municipale
Référente seniors*



AGENDA CCAS

Mercredi 10 juin

Accueil de loisirs à 10h : jeux de société suivi d'un repas intergénérationnel. Au programme : échanges, rires et rencontres autour d'un menu préparé avec soin. Votre présence rendra ce moment encore plus chaleureux et mémorable, participation au repas : 5 €.

Mercredi 17 juin à 14h

Croisière sur l'Oise : détente et balade au fil de l'Oise, participation : 5 €/personne (Embarquement 19 quai de l'Oise).

Vendredi 10 juillet à 14h

Animation intergénérationnelle autour de la pétanque avec les seniors et les enfants âgés de 9/10 ans, allée des Peupliers.

Mardi 14 juillet à 12h

pique-nique Quai des Saules : les personnes souhaitant participer à cet évènement et rencontrant des difficultés à se déplacer sont priées de le préciser pour qu'un transport puisse être organisé.

Vendredi 24 juillet à 14h

Animation intergénérationnelle autour de jeux d'Echecs au club adolescents – allée des Peupliers

Ateliers gymnastiques

3 juin, 1er juillet, 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre 2026.

Contact du CCAS : 01 34 08 95 83

16 JUILLET – SORTIE FAMILIALE À CAYEUX-SUR-MER

Observation des phoques et détente à la plage (départ à 7h et retour à 19h).

Sortie guidée et commentée avec un départ de la Pointe du Hourdel pour 2h30 de balade au cœur de la Réserve Naturelle. Un guide fera découvrir toutes les facettes de la baie de Somme, la flore et la faune avec observation des oiseaux et des phoques. L'après-midi à la plage offrira aux petits et grands un espace de jeux et de baignade, entre sable, galets et coquillages. Les familles partageront un moment de détente et de plaisir autour d'un joyeux pique-nique.

Tarif : 5 € par personne.

Cette sortie vise les familles parminoises, personnes seules et couples qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances.

Le transport et la visite sont pris en charge par la ville et chacun apportera son pique-nique.

La capacité d'accueil étant limitée à un bus par sortie, les inscriptions seront effectuées auprès du CCAS par ordre d'arrivée entre le 15 juin et le 10 juillet. Tout enfant inscrit doit être accompagné de son représentant légal et sous la responsabilité de ce dernier.

*Corinne Ajas-Duchêne
Conseillère municipale
Vice présidente du CCAS*



INFIRMIÈRE LIBÉRALE

27 A rue du Général de Gaulle - Tél : 01 34 08 84 45
 Courriel : dehm.margaux.idel@gmail.com



EMLD Solution

MARINE LE DOURNER
 GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE
 INDÉPENDANTE

Je vous accompagne dans la gestion de vos tâches administratives, vous vous concentrez sur l'essentiel.

@ emld.solution@hotmail.com

☎ 06 77 55 01 71

🌐 emldsolution.com

ELMD SOLUTION

Gestionnaire administrative indépendante
 Tél : 06 77 55 01 71
 Courriel : Eml.d.solution@hotmail.com

L'IMMOBILIER, AUTREMENT

Aurélie et Marine vous accompagnent avec simplicité et bienveillance à chaque étape de vos projets de vie.

- Une relation basée sur la confiance et la transparence
- Des estimations justes et en adéquation avec le marché
- Une parfaite connaissance du secteur (10 ans d'expérience)
- Un accompagnement humain, à votre rythme, sans pression

Nous serons ravies d'échanger avec vous et de vous accompagner dans votre projet.



Aurélie Bertrand
 Conseillère Immobilier
 0635321818
marine.collas@liberkeys.com
www.liberkeys.com

Marine Collas
 Conseillère Immobilier
 0661875335
aurelie.bertrand@liberkeys.com
www.liberkeys.com

RETOUR SUR IMAGES

ÇA BOUGE À PARMAIN QUAND LE CARNAVAL ILLUMINE LA DOUCEUR DE NOTRE VILLE



Le 14 mars, alors que les derniers frimas de l'hiver cèdent la place aux premières lueurs du printemps, Parmain a vécu un moment unique, où l'esprit de fête et la convivialité transforment le visage familier de notre commune. Le carnaval, cette célébration ancestrale et toujours renouvelée, est revenu illuminer nos rues, nos places et nos cœurs, rappelant que la joie, lorsqu'elle est partagée, devient une force collective.

Ici, pas de défilés monumentaux ni de chars spectaculaires, mais une fête à l'échelle humaine, où chaque habitant, chaque famille, contribue à créer cette magie éphémère. Les enfants, déguisés en personnages de contes ou en héros imaginaires, courent joyeusement derrière les bonbons lancés par l'équipe municipale, tandis que les plus grands, parfois vêtus de costumes confectionnés avec soin, se laissent emporter par un courant joyeux.

Ce qui fait la singularité du carnaval de Parmain c'est sans doute son ancrage profond dans notre vie collective. Plus qu'un simple divertissement, il est le reflet de notre attachement à la tradition, au partage et à la transmission. Les différents ateliers organisés, les différentes préparations de la municipalité, les décorations réalisées par les bénévoles (petits et grands), tout concourt à créer cette alchimie unique où chacun, quel que soit son âge ou son origine, trouve sa place dans la fête. Les anciens racontent les carnivals d'autrefois, les jeunes inventent ceux de demain, et tous, ensemble, écrivent une nouvelle page de notre histoire commune.





Dans un monde souvent marqué par l'urgence, le carnaval de Parmain offre une bouffée d'oxygène, un rappel que la fête, lorsqu'elle est sincère et partagée, peut être un formidable ciment social. Il rappelle aussi que notre ville, avec ses rues et ses habitants chaleureux, sait cultiver l'art du Vivre ensemble.

Cette fête transforme chaque instant en une célébration, et chaque rue en un lieu de rencontre et de joie. Cette année encore, nous nous sommes laissés portés par l'esprit du carnaval, et avons fait de Parmain le temps d'un week-end, la plus belle des scènes festives.



PARMAIN SOUS LES ÉTOILES



SAMEDI 28 MARS, UNE FANTASTIQUE ÉDITION !

Arthur Charles Clarke a dit un jour : « *Soit nous sommes seul dans l'Univers, soit nous ne le sommes pas, les deux cas sont tout aussi effrayants* ». Je n'ai pas la réponse à cette citation, mais une chose est certaine, vous avez été nombreuses et nombreux, être de conscience, doué d'intelligence, à venir nous rejoindre pour découvrir l'Univers qui nous entoure. Nous nous efforçons chaque année pour vous proposer de nouvelles choses, et nous espérons vous avoir fait rêver. Nous tenions, toute l'équipe et moi-même, à remercier chaleureusement, la mairie de Parmain, les différents intervenants, les bénévoles et surtout vous, le public. C'est grâce à vous que cette journée s'anime et grandit année après année.

À l'année prochaine. Astronomiquement.



Jérémy Mertens
Président Albiréo95



CHASSE AUX ŒUFS : UNE TRADITION PRINTANIÈRE OÙ L'ENFANCE RENCONTRE LA POÉSIE DU PARTAGE

Chaque année, alors que la nature se réveille en douceur et que les premiers bourgeons pointent sur les branches, une tradition aussi discrète qu'enchanteresse s'installe dans nos parcs, nos jardins et nos places publiques : la chasse aux œufs. Bien plus qu'un simple jeu, cet héritage printanier incarne une alchimie subtile entre la magie de l'enfance, la générosité collective et le renouveau que célèbre la saison. À travers cette quête ludique, ce sont des valeurs essentielles – la patience, la curiosité, la joie de découvrir – qui se transmettent, génération après génération.

Les enfants, munis de leurs paniers tressés, scrutent chaque recoin avec une attention presque solennelle, tandis que les parents, grands-parents et voisins se transforment en complices discrets, glissant çà et là des œufs en chocolat ou des surprises colorées. Les rires fusent, les regards s'illuminent, et l'on redécouvre, le temps d'un après-midi, le plaisir simple de chercher, de trouver, et de partager.

Ce qui rend cette tradition si précieuse, c'est qu'elle dépasse le cadre familial pour devenir un véritable moment de lien social. Tous s'associent pour organiser des chasses collectives, où les enfants de tous horizons se croisent, échangent des conseils, et repartent avec le même sourire conquis. Ces événements, préparés avec soin, rappellent que la fête n'a pas besoin d'être fastueuse pour être mémorable : il suffit d'un peu d'imagination, d'une poignée de chocolats et d'une volonté commune de perpétuer la magie.

Dans un monde où les écrans captent souvent l'attention des plus jeunes, la chasse aux œufs offre une parenthèse salutaire. Elle invite à lever les yeux vers les arbres, à toucher l'herbe, à écouter le vent, et à savourer l'émotion d'une découverte. Elle rappelle aussi aux adultes l'importance de préserver ces instants de légèreté, où le temps semble suspendu, et où l'essentiel se niche dans un œuf de chocolat glissé dans la main d'un enfant.

Offrons à nos enfants – et à nous-mêmes – le plaisir de croire, ne serait-ce qu'un instant, que la magie existe, cachée sous une feuille ou au creux d'un buisson. Car la chasse aux œufs, au fond, est bien plus qu'un jeu : c'est une célébration de l'émerveillement, et une promesse que les petites joies, lorsqu'elles sont partagées, deviennent de grands bonheurs.



SALON DE L'ARTISANAT

Le Salon des Artisans de Parmain : un week-end ensoleillé et créatif ! Les 25 et 26 avril la mairie de Parmain a eu le plaisir d'accueillir le Salon des Artisans, un événement dédié à la valorisation des savoir-faire locaux et à la rencontre entre artisans et habitants. Sous un soleil radieux, petits et grands ont pu profiter d'une ambiance chaleureuse et conviviale ! Au programme : des démonstrations de métiers variés, des échanges enrichissants avec les artisans, et une immersion dans l'univers de la création locale. Bijoux, poteries, textiles, produits du terroir... Il y en avait pour tous les goûts !

Un grand merci aux jardiniers municipaux pour leurs précieux conseils d'entretien des jardins, qui ont ravi les amateurs de plantes et de nature.

Et bien sûr, un énorme merci aux food trucks présents sur place, qui ont régalié tout le monde avec leurs spécialités gourmandes !





MATINÉE ÉCO-CITOYENNE

Dimanche 12 avril dernier, les habitants de Parmain ont répondu présent à l'appel de la mairie pour une grande matinée de nettoyage citoyen. Cette initiative a rassemblé nombre de Parminois, jeunes et moins jeunes, autour d'un objectif commun : préserver la propreté et la beauté de leur ville. Dès les premières heures de la matinée, les participants, équipés de gants, sacs poubelle et pinces, se sont déployés dans les quartiers, parcs et bord de l'Oise. Sous un soleil printanier, familles, bénévoles et élus ont œuvré aux côtés de monsieur le maire pour ramasser les déchets abandonnés souvent invisibles au quotidien mais néfastes pour l'écosystème local, faisant preuve d'une belle démonstration de solidarité et de responsabilité environnementale.

Au terme de la journée, plusieurs kilos de déchets ont été collectés parmi lesquels des emballages plastique, des mégots, des canettes mais aussi des objets plus insolites. Une partie des déchets recyclables a été triée sur place mais au-delà du ramassage, cette journée a aussi été l'occasion de sensibiliser le public aux enjeux de la propreté urbaine.



KUN LAM BOXING PARMAIN

Cette saison le Kun Lam Boxing Parmain a brillé à l'échelle nationale et internationale. Aaron a notamment remporté le titre de champion de France. Le club s'est distingué à l'international, à Amsterdam et même en Thaïlande au cœur du prestigieux Pâton Boxing Stadium.



Pour toutes informations : Entraîneur principal Alexis Patin 06 48 36 15 87

Horaires : Lundi 17h/18h cours enfants 6/10 ans - Lundi et jeudi 18h/20h ados adultes - Samedi 17h/19h ados adultes

AVIRON



Quatre collégiennes de Parmain championnes d'Île de France en aviron

Dimanche 29 mars, les jeunes athlètes du club Val d'Oise Aviron ont brillamment défendu les couleurs du club lors du parcours Jeunes 4 organisé à Andrésy. L'équipage féminin formé par Célia, Lola, Elya et Zoé, barré par Charles-Olivier, s'est imposé avec brio sur une course particulièrement exigeante longue de 3 000 mètres. Arrivées au club en début de saison, ces jeunes rameuses ont su progresser rapidement grâce à leur sérieux et à leur régularité à l'entraînement. Cette victoire confirme tout leur potentiel et leur engagement.

Cette dynamique s'est poursuivie dès le week-end suivant. Le dimanche 5 avril, les quatre rameuses ont de nouveau brillé en remportant une médaille d'or lors des régates de Versailles, cette fois au sein d'un équipage en huit minimes filles.

Cette réussite revêt une signification toute particulière pour la commune. Elya, Zoé et Célia sont habitantes de Parmain et les quatre championnes sont scolarisées au collège Les Coutures. Elles ont découvert l'aviron en juin dernier, à l'occasion d'initiations proposées aux classes de 5^{ème} par le club en partenariat avec la Ville et l'établissement scolaire.

À travers ces performances remarquables, le club Val d'Oise Aviron confirme non seulement l'excellence de son encadrement sportif mais aussi son rôle central dans l'épanouissement des jeunes sur le territoire.

*Charlotte Saint-Martin,
Chargée de communication au club Val-d'Oise aviron*

CPCLC

Le CPCLC tient à adresser un immense merci aux Parminoises et aux Parminoises pour leur fidélité et leur engagement toujours renouvelé.

La saison 2025/2026 confirme la belle dynamique de notre association, avec plus de 800 adhérents répartis sur une grande diversité d'activités sportives, de bien-être, artistiques et culturelles. Du baby multisports à la danse, du yoga aux arts martiaux, en passant par les activités créatives, chacun peut trouver sa place et s'épanouir au sein du CPCLC. Cette richesse est avant tout le reflet de votre confiance et de votre participation active à la vie associative locale.

Avec un tel niveau d'adhésion, le CPCLC s'inscrit désormais parmi les associations majeures du département, se positionnant dans le top 10 des structures loi 1901 de sports et loisirs (hors sports de masse). Une reconnaissance dont nous sommes fiers, mais qui ne change en rien notre ADN, car malgré cette croissance, nous restons profondément attachés à ce qui fait notre force : une association à taille humaine, proche de ses adhérents, à l'écoute de leurs attentes et soucieuse de préserver convivialité et qualité. Prochains rendez-vous, Gala de danse (Enfants et Adultes) le 13 juin Salle Jean Sarment, puis de nombreux stages bientôt en ligne sur notre site www.cpclc.fr, Tél : 01 34 69 60 14 - Courriels : cpclc@wanadoo.fr

Merci à toutes et à tous !

*Le Président du CPCLC,
Antoine Henocq*



Retrouvons-nous ! Avec les beaux jours de juin, le vent de l'été et des vacances à venir souffle sur nos écoles.

Pour l'Association des Parents d'Elèves de Parmain Jouy-le-Comte (APEPJ), elle fût riche en évènements et en actions.

Petite rétrospective...

Lors du carnaval de la ville, nous avons tenu un stand de maquillage pour des enfants ravis d'être grimés en licorne, tigre ou super héros. Nos bénévoles ont également proposé un atelier créatif de décoration de pots à crayons et de maquillage pour la chasse aux œufs de pâques organisée par la municipalité. Des ventes de chocolats et de livres ont permis de lever des fonds pour les écoles où l'association est représentée (l'école Marie Marvingt, le groupe scolaire Maurice Genevoix et le collège Les Coutures).

Au-delà de ces évènements festifs, l'APEPJ reste attentive au bien-être et à l'épanouissement scolaire des enfants notamment pour le juste maintien des classes et le recrutement des remplaçants pour l'élémentaire. A la rentrée 2026-2027, l'APEPJ sera présente au forum des associations, puis l'assemblée générale de l'association et les élections des représentants des parents d'élèves rythmeront le mois d'octobre. Ce sera l'occasion de réfléchir aux futurs évènements comme Halloween et Noël.

Si ces rassemblements vous inspirent, vous pouvez rejoindre notre équipe de parents bénévoles. Nous sommes également disponibles par mail : cominfoapepj@gmail.com si vous avez besoin de renseignements.

Ensemble, continuons à faire de l'école un lieu de partage, d'épanouissement et de joie pour nos enfants. Bel été et retrouvons-nous en septembre !

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations

Mail : cominfoapepj@gmail.com - Site internet : www.apepj.fr - Page Facebook : APEPJ



CLUB PARMINOIS DU TEMPS DES LOISIRS

VISITE DE NOTRE-DAME ET ILE DE LA CITÉ

En cette belle matinée du 19 mars à Paris, nos deux guides nous ont pris en charge pour une courte incursion dans l'île de la Cité qui nous a conduits au Café du Pont Neuf, restaurant prévu pour notre déjeuner.

Après cet agréable moment de détente nous avons rejoint nos guides pour la visite de la cathédrale. Elles nous ont retracé brièvement l'histoire de l'édifice et nous ont fait admirer plusieurs points intéressants.

Force est de constater qu'après le dramatique incendie de 2019 un énorme travail a été effectué et que Notre-Dame a retrouvé toute sa beauté.

DATES DES PROCHAINES SORTIES :

- 9,10 et 11 juin : escapade de 3 jours en Val de Loire.
- Fin juin et juillet : marches et restaurant.
- 28 septembre : visite de l'opéra Garnier et restaurant.
- Octobre : cirque d'hiver
- Novembre : théâtre.

POURQUOI REJOINDRE NOTRE CLUB ?

Pour rompre l'isolement

- Rencontrer du monde régulièrement
 - Échanger, discuter, créer des liens
- Ce qui fait une énorme différence sur le moral.



GARDER L'ESPRIT ACTIF

Les activités proposées sont variées :

- Jeux (cartes, jeux de société....)
- Pétanque
- Cours d'anglais
- Bibliothèque municipale une fois par mois
- Sorties culturelles, marchés...

Ce qui stimule le cerveau sans pression.

SE FAIRE PLAISIR

C'est aussi tout simplement :

- Des repas partagés
- De petits voyages
- Des évènements festifs

Ce n'est pas " un club de retraités " c'est plutôt un lieu de vie, d'échanges et de dynamisme.

Courriel : cptl.president@laposte.net - Tél : 06 80 40 80 66

Nicole Dodrelle,
Présidente du CPTL

AREJ

Le 23 novembre, nous avons organisé comme tous les deux ans à l'église de Jouy-le-Comte un concert de gospel. Esprit Gospel a connu le même succès que les années précédentes : église pleine et enthousiasme communicatif. Jacky Weber a le don d'entraîner les auditeurs à participer !



En ce qui concerne les travaux, après avis et accord des services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) d'Ile-de-France, nous avons confié la restauration du cadre du tableau de Yan Dargent représentant la mise au tombeau du Christ à l'Atelier Seigneur de Gironville sur Essonne. Après restauration il a retrouvé sa place dans l'église.

D'autres travaux de menuiserie sont en préparation pour 2026. Cela fera l'objet d'un article dans le courant de l'année.



L'église sera ouverte à la visite les dimanches 7 juin, 5 juillet et 6 septembre de 15h à 18h. Pas de visites en août.

Nous serons présents bien sûr au Forum des Associations de Parmain le 5 septembre.

Ouverture également lors des Journées Européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre prochain (15h/18h)

Pour nous soutenir dans nos actions vous pouvez adhérer à l'AREJ (cotisation à partir de 15 €) en vous adressant au siège de l'association.

Notre site Internet : www.arej.fr est régulièrement mis à jour.

Contact : Dominique Mourget, AREJ, 24 rue du Moulin 95620 Parmain

Tél. : 01 34 73 09 39 // 06 09 81 81 50 arej2@wanadoo.fr

WATER-POLO

À l'occasion du week-end du lundi de Pâques, la Coupe de France des régions U12 de water-polo s'est tenue à Arras, réunissant les meilleures sélections régionales du pays.

Cinq joueurs de l'ASVO Waterpolo avaient été retenus au sein de l'équipe d'Ile-de-France. Parmi eux, quatre jeunes Parminois se sont particulièrement illustrés en contribuant à une performance exceptionnelle : l'équipe a été sacrée championne de France.

Le parcours des Franciliens a été remarquable. Dès la phase de poules, ils ont largement dominé leurs adversaires avec trois victoires convaincantes :

23 à 5 face à l'AURA

23 à 11 face au Nord

20 à 9 face au Sud

En finale, disputée le lundi, ils ont confirmé leur supériorité en s'imposant de nouveau face à l'AURA sur le score de 18 à 7.

Félicitation à nos quatre jeunes talents : **Mathis et Maxence Emere et Alexis Baillet**, ce dernier ayant été élu deuxième meilleur gardien de la compétition. Et une mention spéciale à **Victor Enalba**, élu meilleur joueur français de sa catégorie.

Ce succès illustre la qualité de la formation proposée par l'ASVO Waterpolo, qui s'affirme plus que jamais comme l'un des clubs formateurs les plus performants de France.

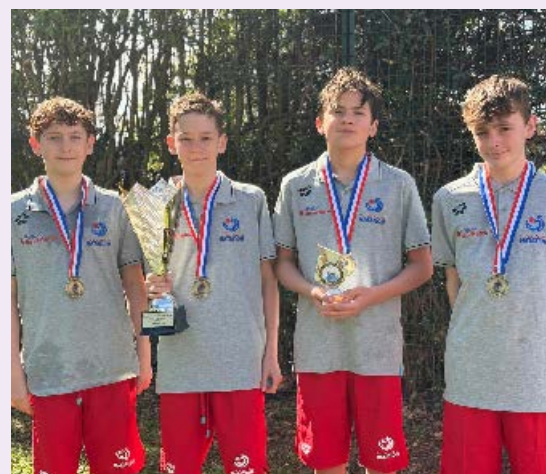
Par ailleurs, les résultats du club dans les autres catégories confirment cette dynamique positive :

L'équipe U14 nationale participera aux quarts de finale des Championnats de France fin mai à Monaco

Les équipes U10 et U15 sont qualifiées pour les finales régionales

Les équipes U11 et U13 disputeront les demi-finales régionales

L'ensemble de ces échéances se déroulera au cours des mois de mai et juin.



Rémy Sedillière,
ASVO WATERPOLO

LA LECHE LEAGUE

Vous attendez un bébé ? Vous êtes une jeune maman ? Vous souhaitez échanger avec d'autres parents sur les besoins de votre enfant allaité, parler « travail et allaitement », diversification, sommeil des bébés ?

La Leche League vous invite à des rencontres mensuelles pour partager informations et soutien sur l'allaitement. Tous les parents et futurs parents intéressés par la relation mère/enfant à travers l'allaitement sont invités. Les bébés et bambins sont les bienvenus aussi. La Leche League Internationale est présente dans 70 pays. Elle est reconnue comme autorité internationale en matière d'allaitement (statut de conseiller auprès des Nations Unies notamment) et comme Organisation Non Gouvernementale (ONG) auprès de l'OMS et de l'UNICEF.

Les rencontres ont lieu les samedis, de 10h à midi.

Pour recevoir les dates des réunions et s'inscrire, contacter l'animatrice locale :



Contact : sophie_bourriaud@hotmail.com 06 76 99 16 27

Vous pouvez aussi nous contacter en dehors des réunions, consulter notre site internet : www.lllfrance.org, ou appeler le répondeur de LLL France 01 39 584 584 pour obtenir les coordonnées des animatrices de permanence (questions urgentes)

PARMAIN ENTRAIDE ET JEUX (PEJ)

Depuis ses débuts le 18 octobre 2025, PEJ s'est engagée avec beaucoup d'enthousiasme dans deux axes majeurs qui font aujourd'hui sa force : le soutien scolaire et les jeux de société, avec une attention toute particulière portée à l'univers des échecs.

Notre initiative en matière de soutien scolaire vise à offrir aux enfants un accompagnement personnalisé, véritable tremplin vers l'autonomie et la confiance en eux.

Côté jeux de société, nous avons décidé de valoriser l'apprentissage et la découverte du jeu d'échecs. Les enfants sont encadrés par Thomas, qui a obtenu le diplôme DIFFE (diplôme d'initiateur pour groupe de joueurs) et la première session du BAFA (Formation générale). Pour les joueurs plus expérimentés, Thomas peut compter sur le soutien de son frère Nathan, qui s'est distingué en terminant 2ème lors du championnat de France adulte 2025 dans sa catégorie (joueurs classés entre 1550 et 1760 Elo).

Depuis notre lancement, nous avons déjà eu la chance de participer à deux événements marquants : animation d'ateliers à l'accueil de loisirs, avec initiation aux échecs et au badminton les 23 et 24 février, ainsi qu'une intervention lors de la présentation des métiers pour les élèves de 4ème du collège « Les Coutures » le mercredi 11 mars.

Nous sommes fiers de vous annoncer que trois membres de l'association ont participé au tournoi de France jeunes d'échecs, qui s'est tenu du 19 au 26 avril.

Vous pouvez nous retrouver au club ados, allée des Peupliers :

- Lundi de 17h30 à 18h30 : soutien scolaire
- Jeudi de 17h à 19h : cours d'échecs, tournois, défis problèmes
- Samedi de 14h à 16h : activités échecs et/ou animations

Pour toute information, vous pouvez contacter :

Stéphane Kham, président de l'association

Mail : parmainentraidejeux@gmail.com

Tél : 06 95 71 93 90



PASS-ASSOCIATIONS 40 €

Cette année encore, la mairie de Parmain attribue une aide de 40 € aux élèves parminoï, du CP à la classe de 3^{ème}, inscrits dans une association locale ou dans une association extérieure à la ville proposant une activité non disponible à Parmain. Pour bénéficier de cette aide, les familles doivent fournir au service des sports et de la vie associative un justificatif de domicile, un certificat de scolarité, ainsi que les coordonnées de l'association choisie pour l'activité de leur enfant. Un bon d'une valeur de 40 € leur est alors remis, à remettre à l'association lors de l'inscription, en déduction du montant de l'adhésion. Attention, les demandes doivent être déposées auprès du service des sports et de la vie associative impérativement avant le 6 novembre 2026.



Alexis Penpenic
Adjoint chargé des sports et des associations

ACCUEIL DES NOUVEAUX PARMINOIS

SAMEDI 19 SEPTEMBRE À 11H EN MAIRIE.

M. le maire invite les nouveaux Parminois, salle des mariages à la mairie, pour partager l'histoire de la ville, ses projets mais aussi sa vie culturelle, sportive, économique....

VOUS ÊTES PARMINOIS DEPUIS PEU ? N'HÉSITEZ PAS À ENTRER EN CONTACT AVEC LA MAIRIE :

- Service communication : 01 34 08 95 71

- Formulaire d'inscription en ligne sur le site Internet de la ville

LA MAIRIE DE PARMAIN RECHERCHE DES BÉNÉVOLES !

Vous aimez la vie locale et vous souhaitez vous investir dans votre commune ?

La mairie de Parmain recherche des bénévoles pour participer à l'organisation des manifestations locales tout au long de l'année : fêtes, événements culturels, animations, cérémonies et rendez-vous conviviaux.

En vous remerciant par avance de vous inscrire à l'adresse courriel : communication@ville-parmain.fr



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue

Le 8 octobre 2025 Elyano Ramon Simoes
Le 31 octobre 2025 Selian Tchokpon
Le 1er novembre 2025 Lou Parry Dancet
Le 11 novembre 2025 Maël Le Guillermic
Le 23 novembre 2025 Jade Montecalvo
Le 28 décembre 2025 Georges Montrose
Le 11 janvier 2026 Noa Lage
Le 17 janvier 2026 Sélène Congrè
Le 29 janvier 2026 Elio Rodrigues Louro
Le 2 février 2026 Leo Palka
Le 17 février 2026 Naël Adjil Jourdain
Le 25 février 2026 Victor Paulin Treton
Le 26 février 2026 Livia Piocelle
Le 10 mars 2026 Abel Cheze Azouzi
Le 19 mars 2026 Marcel Rodesch
Le 17 mars 2026 Solveig Lainé
Le 27 mars 2026 Henri Lamesch
Le 13 avril 2026 Gabriel Couderc
Le 15 avril 2026 Elyan Guede Duclos

MARIAGES

Félicitations

Le 7 mars 2026 Camille Labey et Charles-Edouard Baudouin

DÉCÈS

Condoléances aux familles

Le 13 octobre 2025 Marianne Verdenne veuve Mandot
Le 4 novembre 2025 Nathalie Millet veuve Rubini
Le 7 novembre 2025 Anne-Marie Quercron épouse Hoarau
Le 24 novembre 2025 Francine Vivas veuve Serrano
Le 4 décembre 2025 Joao Monteiro Gonçalves
Le 14 décembre 2025 Jean-Claude Josset
Le 17 décembre 2025 Christiane Nouailles épouse Degrugilliers
Le 29 décembre 2025 Dominique Dubut épouse Schera
Le 27 décembre 2025 Pierre Médard
Le 7 janvier 2026 Marie-Jeanne Chambard
Le 16 janvier 2026 Guy Berdin
Le 17 janvier 2026 André Dhénin
Le 19 janvier 2026 Lydie Lavergne veuve Dedrie
Le 19 février 2026 Pierre Delaleu
Le 14 mars 2026 Marie Patte veuve Madela
Le 26 mars 2026 Marie Delalande épouse Buan
Le 16 avril 2026 Nadine Vazé épouse Miath
Le 18 avril 2026 Annie Lemarchand épouse Gontier

Parmain 2026, votre voix notre ville !

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenus dans ce défi des élections municipales.

Nous n'avons pas obtenu les votes nécessaires mais cela ne change en rien l'essentiel.

Nous continuons à défendre les habitants, leurs valeurs et leur avenir, avec la même détermination et la même conviction qui ne s'arrêtent pas au mandat.

Nous participons à l'ensemble des commissions et restons attentifs à avoir connaissance des éléments nécessaires qui nous permettent de contribuer activement à la vie de la cité.

Une page blanche s'ouvre avec l'équipe de monsieur Taillanter qui, nous l'espérons, nous intégrera durant tout le mandat pour préserver notre ville.

Merci à toutes celles et ceux qui nous ont soutenus, accompagnés, encouragés.

Le chemin continue, autrement.

Parmain 2026, votre voix notre ville !

La majorité municipale

Donner toute leur place aux jeunes Parminois

À Parmain, nous sommes convaincus que la jeunesse n'est pas seulement l'avenir de notre commune : elle en est déjà une force vive, une richesse et une énergie précieuse au quotidien. Les jeunes Parminois et Parminoises participent déjà, chacun à leur manière, à la vitalité de notre ville.

C'est dans cet esprit que nous avons souhaité renforcer leur place dans la vie locale à travers la mise en place du **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)**. Ce nouvel espace leur permettra de s'exprimer, de proposer, de débattre et surtout d'agir concrètement pour Parmain. Ils pourront ainsi découvrir le fonctionnement de la vie démocratique tout en portant des projets qui leur tiennent à cœur.

Le premier CMJ se réunira fin octobre et concernera des jeunes scolarisés du CM2 à la troisième. Cette diversité d'âges permettra de croiser les regards, les idées et les expériences, pour construire des projets représentatifs de toute la jeunesse parminoise.

Le **CMJ** sera un lieu d'apprentissage, mais aussi d'engagement. Qu'il s'agisse d'initiatives solidaires, environnementales, culturelles ou citoyennes, les idées des jeunes sont essentielles pour enrichir notre action publique et imaginer ensemble le Parmain de demain.

Donner toute leur place aux jeunes dans notre mandat, c'est aussi être à leur écoute et répondre à leurs besoins :

favoriser les espaces d'épanouissement, soutenir leurs initiatives, accompagner leurs projets et encourager leur autonomie. Nous souhaitons construire avec eux une commune toujours plus dynamique, inclusive et tournée vers l'avenir. Faire confiance à la jeunesse parminoise, c'est faire le choix de l'énergie, de la créativité et de l'engagement. C'est aussi rappeler que chacun, quel que soit son âge, peut contribuer à la vie de la cité.

Ensemble, avançons.

JUIN 2026

Samedi 6 juin

Remise des récompenses aux élèves de CM2 - Cour de la mairie

Dimanche 7 juin

- Tournoi de badminton – Gymnase Alain Colas
- Visite de l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte à Parmain de 15h à 18h, organisée par l'AREJ

11 et 12 juin

Journées inter-degrés CM2/6^{ème}

Samedi 13 juin

50 ans du collège

Dimanche 14 juin

Vide-grenier – Salle Jean Sarment

Mercredi 18 juin

Commémoration Appel du 18 juin 1940
Square des anciens Combattants - Place Georges Clemenceau

Samedi 20 juin

Parmain en musique

Vendredi 26 juin

Concours de pétanque à 18h - Stade Jacques Hunaut allée des Peupliers

JUILLET 2026

Dimanche 5 juillet

Visite de l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte à Parmain de 15h à 18h, organisée par l'AREJ

Samedi 11 juillet

Déchetterie mobile – Allée des Peupliers

Mardi 14 juillet

Pique-nique Quai des Saules

Jedi 16 juillet

Sortie à la mer CCAS

AOÛT 2026

Samedi 22 août

Cinéma de plein air – Film « les petites victoires » stade Jacques Hunaut, allée des Peupliers

Jedi 27 août

Collecte de sang – salle Jean Sarment

Samedi 30 août

Commémoration de la libération de Parmain L'Isle-Adam
Square des Anciens Combattants - Place Georges Clemenceau

AGENDA

SEPTEMBRE 2026

Samedi 5 septembre

Forum des associations salle Jean Sarment de 10h à 18h

Dimanche 6 septembre

Visite de l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte à Parmain de 15h à 18h, organisée par l'AREJ

Samedi 12 septembre

Rencontre de quartier de La Naze

Samedi 19 septembre

Accueil des nouveaux arrivants

19 et 20 septembre

Visite de l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte à Parmain de 15h à 18h, à l'occasion des Journées du Patrimoine

Dimanche 20 septembre

Remise de diplôme de travail

Samedi 26 septembre

Rencontre de quartier Les Arcades

OCTOBRE 2026

Du 2 au 11 octobre

Exposition de l'AREJ salle Louis Lemaire

Samedi 3 octobre

Déchetterie mobile – Allée des Peupliers

Dimanche 4 octobre

Journée de nettoyage

Dimanche 11 octobre

Bourse aux jouets

Samedi 17 octobre

Rencontre de quartier du Centre et Port de Jouy